

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Corte, le 26 juillet 2019

Signature de la convention-cadre entre l'Université de Corse et l'Inserm Vendredi 26 juillet 2019 à Corte

L'Université de Corse et l'Inserm ont signé leur nouvelle convention-cadre de partenariat 2019-2022, le vendredi 26 juillet 2019 dans les locaux de l'Université à Corte, en présence de Paul-Marie Romani, Président de l'Université de Corse, Gilles Bloch, Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, accompagnés de Marc Muselli, Vice-président Recherche de l'Université de Corse et Dominique Nobile, Délégué Régional Inserm PACA-Corse.

Cette convention s'inscrit dans un fort partenariat initié en 2011, ayant comme volonté une dynamique de production scientifique et de retombées économiques, sanitaires et sociales à l'échelle de la Corse.

Ce projet commun autour du thème de la santé publique s'est matérialisé par la création de l'unité de recherche EA 7310 Bioscope Méditerranée au sein de l'Université de Corse.

Cette unité a été labellisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2013. En 2014, ce partenariat s'est également concrétisé par la création d'une chaire d'excellence Inserm-Université de Corse et le financement de quatre contrats doctoraux, dont trois toujours en cours.

Les travaux de l'unité continuent à se développer autour :

- **de la dynamique des maladies infectieuses communautaires** via le réseau Sentinelles, UMR S 1136 IPLESP, Inserm, Faculté de Médecine St Antoine, Paris. Ces travaux s'inscrivent dans le programme de l'antenne Méditerranée de ce réseau, constituée par près de 200 médecins généralistes. Animée par l'Université de Corse/EA 7310, cette antenne travaille depuis de nombreuses années sur la surveillance de maladies infectieuses et a ainsi acquis une expertise clinique, virologique et épidémiologique sur la grippe et les gastroentérites virales ;

- **de la dynamique de maladies émergentes**, telles que l'Hépatites E, les maladies transmises par les tiques et par les moustiques, grâce à une collaboration avec l'Unité de Virus Emergents Inserm U1207, Aix-Marseille. La recherche épidémiologique et microbiologique sur les maladies émergentes en population humaine et animale, et l'organisation de veille qui doit lui être associée, font participer, vétérinaires praticiens, éleveurs en contact permanent avec les animaux et les chercheurs (entomologistes, écologistes, épidémiologistes, virologues). Un transfert rapide sur l'avancement des recherches, l'interprétation des résultats et l'évolution des maladies repérées seront rendus possibles par la mise à disposition de données actualisées via une nouvelle application « e-santé ».

Ces travaux permettront, d'une part, de répondre aux questions concrètes relatives aux maladies infectieuses étudiées, et, d'autre part, d'acquérir une connaissance du milieu insulaire corse afin de développer des outils de modélisation de maladies vectorielles permettant de mettre en œuvre rapidement des actions pertinentes en cas d'apparition de maladies exotiques sur le territoire corse.

CONTACTS

Marc MUSELLI – Vice-président Recherche de l'Université de Corse
07 78 25 16 03 | muselli_m@univ-corse.fr

Nicolas EMMANUELLI - Responsable du service Information scientifique et communication Inserm PACA-Corse
04 91 82 70 04 | nicolas.emmanuelli@inserm.fr